

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	26 (1918)
Heft:	10
Artikel:	Grippe espagnole, Croix-Rouge et Samaritains
Autor:	Marval, C. de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-683118

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire	Page
Grippe espagnole, Croix-Rouge et samaritains	101
Théodore Schmied †, appointé de la colonne de la Croix-Rouge n° 12	109
Deux avis du Secrétariat général de la Croix-Rouge	110
Société militaire sanitaire suisse	111
Les bains chauds au Japon	112

Grippe espagnole, Croix-Rouge et Samaritains

Ce numéro contient des renseignements très intéressants sur l'épidémie de grippe espagnole qui a cruellement sévi en Suisse dès le mois de mai. En Suisse romande, c'est à partir de juillet que l'infection se répand le plus et que les sections de samaritains ou de la Croix-Rouge ont aussi le plus de travail.

Nous *remercions vivement* les comités pour les rapports qu'ils ont bien voulu nous adresser, et nous les félicitons pour le travail utile et sérieux que nous avons été heureux de constater au sein de toutes leurs sections, dans une vingtaine de compte-rendus dont voici les extraits :

1. La Chaux-de-Fonds. (Rapport du 2 août.) Placement de samaritaines ou de samaritains dans les familles atteintes de grippe, et qui avaient besoin d'aide: 85.

A l'hôpital de la ville, 17 samaritains ont soulagé le personnel malade; au total 31 membres de la section ont contracté la maladie en soignant les grippés, deux

samaritains en sont décédés. Le rapporteur signale que lui-même a ventousé et fait des maillots à 130 personnes jusqu'au début d'août.

2. Porrentruy. (Rapport du 10 août.) Le 11 juillet le médecin de la 3^e division, demandait au président de la Croix-Rouge ajoulotte l'aide des membres de la section pour soigner des militaires. Vingt samaritains et samaritaines se mirent volontairement à la disposition des soldats dans les infirmeries et dans les lazarets de la troupe cantonnée dans l'Ajoie. Presque tous contractèrent la grippe, un membre du comité en mourut.

Les samaritaines rivalisèrent de générosité, et, grâce à leur activité bienfaisante, les soldats eurent des œufs, du vin et des douceurs.

3. La Tour-de-Peilz. (Extraits du rapport du 5 août.) *Lits.* Les dix lits que possède notre section de Croix-Rouge ont

été expédiés avec la lingerie nécessaire, sur l'ordre du Comité central vaudois, au commandant de la place de Villeret, pour les soldats. La section s'est également occupée de l'envoi de cerises au même lieu.

Infirmerie. Avec le concours de la population, nous avons monté une infirmerie dans 4 salles du collège de La Tour, 36 lits pour malades civils, et cela dès le 13 juillet; le premier malade grippé y fut amené le 17 juillet; depuis, le nombre des malades s'est élevé à 20 au maximum le 27 juillet, avec une moyenne journalière de 13 malades. Aucun malade très grave, sauf un samaritain mourant. (D'après des renseignements reçus le 16 septembre, ce samaritain est décédé. L'hôpital, démobilisé le 30 août, a reçu 100 malades. *Réd.*)

26 samaritaines assument à tour de rôle, toutes les 12 heures, par escouade de 3 à 5, la tâche de soigner les malades.

7 samaritaines sont tombées malades, mais elles sont toutes guéries sauf une qui a de la peine à se remettre.

9 de nos membres ont prêté leurs services à l'infirmerie de Vevey. Une samaritaine a succombé à la tâche, quatre sont tombées malades.

Une samaritaine qui est allée dans les hôpitaux militaires est actuellement gravement malade.

Soins à domicile. Sauf les quelques cas où nos samaritaines soignent les membres de leur famille, peu ont été appelées à faire des veillées. Par contre quelques-unes ont accompagné le docteur pour l'aider aux injections et, très souvent, elles eurent à poser des ventouses, quand les gens du métier faisaient défaut.

En résumé, beaucoup d'entrain, de dévouement de la part de notre jeune élément samaritain.

P.-S. Le Dr Bettex, président de la section, a bien voulu nous adresser un rapport complémentaire le 15 août. Il y

signale le décès de deux samaritaines victimes de leur dévouement.

L'hôpital d'isolement improvisé par la section avait reçu 80 grippés jusqu'au 14 août; le maximum des malades hospitalisés a été atteint le 8 août (28 grippés); dès lors, l'épidémie a été en décroissance.

4. Lausanne. (Rapport du 3 août.) Sur la demande du chef d'état-major de la 1^{re} division, les samaritaines de Lausanne ont envoyé:

le 16 juillet	4	samaritaines	à	Saignelégier
» 17 »	2	»	»	»
» 18 »	7	»	»	S ^t -Imier (dont 4 de Nyon)
» 22 »	6	»	»	Bienne et Saignelégier

A l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs de ces dames sont encore occupées dans les infirmeries du Jura bernois où leur concours a été vivement apprécié.

Un grand nombre de membres de la section de Lausanne ont donné des soins à la population de la ville (au début de l'épidémie, *toutes* étaient occupées) et une samaritaine est décédée à la tâche.

5. Colombier. (Rapport du 2 août.) Sur la demande du commandant de place, la section a été convoquée le 8 juillet, en vue de donner des soins aux nombreux malades de l'école de recrues. En effet, près du 90 % des soldats ont été atteints de la grippe et près de 40 sont morts victimes d'une contagion particulièrement dangereuse et virulente.

14 samaritains et 32 samaritaines ont pu répondre immédiatement à l'appel et organisèrent une ambulance qui reçut 300 malades le premier jour!

La section de Colombier a assuré ce service pendant près de 15 jours et a donné des soins à 386 grippés avant de les remettre au personnel du service de santé et à des sœurs de la Croix-Rouge,

Après un travail intensif de jour et de nuit, 9 samaritains et 23 samaritaines ont dû s'aliter, victimes de la contagion, et la section a eu à déplorer la mort de 2 de ses membres qui s'étaient particulièrement dévoués.

Le rapport se termine par ces mots :

« Nous sommes, malgré notre deuil, tous et toutes, heureux d'avoir pu faire quelque chose pour nos soldats et prêts à répondre à un autre appel. »

6. Le Locle. (Rapport du 14 août.) Dès que l'épidémie a pris une certaine gravité, 12 samaritaines se sont mises à la disposition de l'hôpital, tant pour donner des soins aux malades que pour remplacer le personnel de la cuisine ou de la lingerie. Plusieurs dames ont aidé des familles en détresse. En peu de temps les messieurs ont eu à faire près de 100 transports de malades et à s'occuper d'un service de désinfection.

7. Genève. Samaritains. (Rapport du 14 août.) Le 17 juillet, l'hôpital cantonal, débordé, demande à la section de lui procurer du personnel pour remplacer les infirmiers et infirmières malades.

Dès l'après-midi du 17 juillet, six membres de la section travaillent à l'hôpital, au service d'isolement, et se trouvent à la tête de salles de malades de 16 à 20 lits.

Bien que la section n'ait fourni que du personnel expérimenté, elle a pu mobiliser 20 ambulancières et 9 sauveteurs-samaritains (pour les veilles spécialement).

Du 20 juillet au 9 août, 16 des membres de la section, occupés à l'hôpital, sont obligés de s'aliter eux-mêmes.

En outre un grand nombre de samaritaines prodiguent leur aide à la population éprouvée par la grippe. Plusieurs ont été très gravement atteintes par la maladie sournoise.

8. Delémont. (Rapport du 13 août.) Le comité s'est chargé de recueillir du linge, du matériel d'hôpital, du thé, etc., afin de venir en aide aux nombreux soldats malades et à la population cruellement éprouvée.

Les samaritaines, réparties dans plusieurs lazarets, ont su se rendre utiles dans les différents services ; elles ont reçu les remerciements d'un grand nombre de militaires de tous grades, celles du commandant de la 14^e brigade cantonnée dans la localité, et du colonel divisionnaire Steinbuch.

9. Nyon. (Rapport du 14 août.) En date du 18 juillet, la section a reçu une demande des autorités militaires, en vue de renforcer par 4 samaritaines l'hôpital militaire de St-Imier. Ces samaritaines sont restées à St-Imier du 19 juillet au 14 août. Entre temps on en demandait aussi pour l'hôpital de campagne installé à Bienne ; c'est là que trois autres membres de la section nyonnaise travaillent encore.

A Nyon même, les samaritaines ont préparé un hôpital de fortune destiné à recevoir des civils.

10. Tavannes. (Rapport du 15 août.) Mise de piquet le 12 juillet, la section a ouvert une infirmerie le 14 ; vingt samaritaines et samaritains en ont assuré le fonctionnement pendant un mois (plus de la moitié ont contracté la maladie!).

L'infirmerie, dirigée par la sœur de la paroisse, comptait 14 lits en 3 salles. En outre un grand nombre de familles ont été secourues à domicile.

11. Genève. Société sanitaire. (15 août.) C'est à la caserne où l'épidémie sévissait depuis plusieurs jours que, le 16 juillet, on demandait l'aide de la section. Le soir même, 5 dames assuraient le service de nuit jusqu'au 25 juillet. Puis ce fut le

service de l'internement qui demanda du renfort à Champel. Enfin le 5 août, la direction de l'hôpital cantonal fait appel à la section. Celle-ci peut encore y envoyer de ses membres, et la présidente qui dirigeait une salle de 10 lits, s'y trouve encore actuellement légèrement grippée elle-même.

12. Les membres de la Colonne auxiliaire de Genève ont travaillé dans les mêmes hôpitaux pendant l'épidémie.

13. Vevey. (Rapport du 13 août.) Dès le 8 juillet, la section organise un service à domicile. Les samaritains visitent les grippés, posent ventouses et cataplasmes, et administrent des potions d'après les indications laissées par les médecins alités eux-mêmes.

Le 13, on ouvre le lazaret des Gonelles où fonctionnent trois samaritaines. Insuffisant dès le 16 juillet, ce lazaret est secondé par un hôpital d'isolement au collège des garçons (3 salles de 10 lits, bureau, cuisine, vestiaire, lingerie et buanderie). Le président de la section a la direction de cet hôpital de fortune où plus de 100 grippés (dont 32 pneumonies) ont été soignés. D'autres membres de la section font du soignage à domicile car la population est très éprouvée. A ce jour (15 août) on note 134 membres qui ont fait du service en ville ou à l'hôpital; 48 ont été atteints de grippe eux-mêmes, et deux samaritaines en sont mortes!

« Les samaritaines ont vaillamment payé de leur personne, dit le rapport, elles n'ont pas ménagé leur peine, parfois même au prix de sérieuses privations *elles ont fait leur devoir*. Leur concours a été des plus précieux. »

14. St-Imier. (Rapport du 28 août.) Le 14 juillet au soir, par l'entremise des autorités locales, les samaritains de la

localité reçurent l'ordre de renforcer le personnel sanitaire des troupes à Villeret. Les sanitaires, grippés eux-mêmes, ne pouvaient plus suffire à la tâche.

Un hôpital de fortune fut installé au collège de Villeret, huit salles furent aménagées par les messieurs et dames de la section de St-Imier. Pendant 8 jours, soit jusqu'à l'arrivée des sœurs de la Croix-Rouge, samaritains et samaritaines (10 et 35) firent près de 200 transports de malades et assurèrent le service de l'hôpital.

Presque tous furent terrassés par l'insidieuse grippe, mais la section n'eut à déplorer qu'un décès, une samaritaine qui s'était particulièrement dévouée.

15. Neuchâtel, bureau de placement de la Croix-Rouge. (Rapport du 4 septembre.) Les mois de juillet et d'août ont été particulièrement pénibles pour notre bureau; l'épidémie de grippe qui sévissait dans notre canton a fait augmenter considérablement le nombre de demandes déjà plus fort que l'année dernière jusqu'à ce moment-là. Ce chiffre a atteint en juillet 108 demandes; 42 placements ont pu être effectués, mais hélas, il a fallu en refuser 66, faute de personnel.

En août, l'épidémie étant en partie enrayée, le nombre des demandes a fléchi; 34 placements ont abouti, 20 ont été refusés, toujours faute de gardes, plusieurs étant malades ou se trouvant obligées de soigner des malades dans leur propre famille.

12 gardes ont contracté la grippe, soit dans les hôpitaux, les services de paroisse où elles soignaient les grippés militaires ou civils, soit dans les services privés, ce qui fut pour elles une pénible complication.

Nous avons malheureusement à enregistrer 2 décès, ceux de sœur Marguerite

Jaccard, une garde faisant partie depuis longtemps de l'Alliance et du Bureau et qui a été enlevée après quelques jours de maladie à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds où elle avait été transportée. La seconde, M^{me} Vaucher, une garde sage-femme admise il y a environ deux ans, était moins connue, ne travaillant pas d'une manière suivie; elle a contracté la maladie en soignant les siens.

Ces deux gardes laissent, l'une une vieille mère et l'autre son mari et un enfant de 4 ans auxquels nous apportons l'expression de notre sympathie et de notre reconnaissance émue pour les services rendus.

16. Neuchâtel. Samaritains. (Rapport du 4 septembre.) Dès le 8 juillet, des militaires du Jura bernois sont amenés à l'hôpital de la ville à Neuchâtel. Bientôt les locaux de cet établissement ne suffisent plus pour recevoir tous les grippés annoncés et qui occupent déjà les lits supplémentaires fournis par la Croix-Rouge de Neuchâtel. Aussi les samaritains sont-ils convoqués le 12 pour monter la baraque-hôpital de la Croix-Rouge; ce montage fut opéré en deux jours. Grâce à des lits provenant du dehors, cette baraque put hospitaliser bientôt une vingtaine de convalescents.

Comme l'épidémie gagnait peu après la population civile, un hôpital d'isolement fut aménagé dès le 22 juillet à Chantemerle où 5 samaritains ont fonctionné comme infirmiers.

Le 1^{er} août, la section fut convoquée pour la formation de groupes de transports, afin de mieux répartir ce travail entre tous les samaritains disponibles. Quelque 60 transports de malades se firent au moyen de voiturettes de la section, de la voiture de la Croix-Rouge et l'autotaxi-ambulance.

Afin d'avoir toujours du personnel à disposition, les samaritains furent invités par la voie des journaux à ne pas s'absenter de la localité sans avertir le poste de police.

Un nombre restreint de samaritains prirent la grippe (peu gravement par bonheur!) peut-être grâce aux mesures de précautions indiquées aux membres de la section, lors de l'assemblée générale du 1^{er} août.

	Participants
12/13 juillet: Montage de la baraque, avec les membres de la colonne de transports . . .	30
22 juillet: Installation de l'hôpital de Chantemerle.	20
avec la colonne de la Croix-Rouge, infirmiers	5
en juillet et août: 57 transports de malades atteints de grippe . .	83

17. Neuchâtel. Colonne auxiliaire n° 12. (Du 6 septembre.) Le 11 juillet la colonne de la Croix-Rouge de Neuchâtel est mobilisée; elle participe au montage de la baraque-hôpital. Huit jours plus tard, les membres de la colonne doivent réquisitionner le matériel nécessaire pour aménager un hôpital d'urgence à Chantemerle (4 salles immédiatement occupées par une trentaine de grippés gravement atteints).

Le 13 août, le médecin en chef de la Croix-Rouge lève quelques hommes qui doivent assurer spécialement le service de nuit au lazaret de St^e-Croix; le chef de la colonne et 7 brancardiers y ont travaillé pendant 20 jours.

Le 4 septembre, 2 brancardiers sont mobilisés pour le lazaret militaire aux Diablerets s./Aigle.

Vers le milieu de septembre, la colonne doit désinfecter et rendre le matériel réquisitionné à Neuchâtel, l'hôpital tempo-

raire des Cadolles ayant pu fermer ses portes¹⁾.

Neuf hommes ont été atteints de la grippe, en activité de service; tous ont recouvré la santé.

18. Neuchâtel. Section de la Croix-Rouge. (11 septembre.) Il ne convient pas de rappeler ici tout ce que la société de la Croix-Rouge du district de Neuchâtel a fait depuis le début de la guerre. Résumons ses dépenses:

En 1914, elle complétait l'aménagement de la baraque-hôpital montée dans le parc de l'hôpital de la ville, et dépensait de ce fait 1700 fr.

Plus tard, elle consacrait quelque 800 francs pour des réparations de cette baraque, nécessitées par les injures du temps, et pour de la literie.

Elle a prêté ses lits (une vingtaine) à l'hôpital des Cadolles qui en manquait au moment critique de l'épidémie, et ses tables de nuit sont depuis 3 ans à l'hôpital d'étape à Olten.

La baraque reçut en été 1918 de nombreux militaires convalescents de grippe.

En juillet 1918, la commune de Neuchâtel s'est trouvée dans l'obligation d'ouvrir un hôpital d'urgence destiné à recevoir les cas graves de grippe de la population civile. Cet hôpital de Chantemerle rendit les plus grands services jusqu'au 10 septembre, et fut dirigé par le Dr

¹⁾ Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la colonne de Neuchâtel est en deuil. Le 12 septembre, une équipe déménageait le matériel amené à l'infirmerie de Chantemerle. Au sous-sol elle trouve un cercueil vide. « Qu'en faire? » disent les hommes. A ce moment précis, l'appointé Schmied, Théodore, s'affaisse en souffrant, frappé par une attaque d'apoplexie foudroyante, ...et c'est dans le cercueil au bord duquel il mourut que ses camarades l'emportèrent.

R. I. P.

Ed. de Reynier, vice-président de la Croix-Rouge neuchâteloise.

Il fut meublé en grande partie au moyen de matériel appartenant à la Croix-Rouge de Neuchâtel, et cette dernière fit, pour compléter l'aménagement des quatre salles de cette infirmerie, diverses dépenses (couvertures, linge, oreillers, robes de chambre, fauteuils, ustensiles de malades et de ménage, etc.) qui dépassèrent la somme de 2000 fr.

19. Boudry. (Rapport du 11 septembre.) Cette jeune section de 11 membres n'a pu — ensuite de circonstances spéciales — aider celle de Colombier qu'en lui adressant 3 de ses membres dont deux sont tombés malades après peu de jours de soins aux grippés de l'école de reerues à Colombier (voir ce rapport). Les autres ont eu à donner des soins dans leur propre famille ou dans leur entourage.

20. Biel. (De septembre.) C'est le rapport le plus concis qui nous ait été adressé; nous y lisons que: 80 samaritaines ont été de service à l'hôpital, 20 chez des particuliers. Vingt ont été atteintes par la grippe. Pas de décès.

21. Vallorbe. Sous-section de la Croix-Rouge. (Du 11 septembre.) La municipalité de Vallorbe a demandé le 18 juillet à la section de mettre à la disposition des médecins quelques samaritaines pour soigner les grippés de la localité. Huit dames et demoiselles ont pu répondre à cet appel, et ont travaillé du 18 juillet au 5 septembre, faisant ainsi plus de 500 heures consacrées à 50 malades atteints par l'épidémie. Plusieurs ont eu à s'occuper du ménage des malades (cuisine, enfants, nettoyages, lessives, etc.); deux samaritaines ont contracté la grippe pendant leur service, mais sont actuellement guéries.

22. Yverdon. *Samaritains.* (Du 14 septembre.) Ce n'est qu'en août que la grippe prit à Yverdon des proportions qui motivèrent de la part des autorités une demande de concours de la société des samaritains. Si les messieurs sont encore de piquet pour improviser un lazaret en cas de nécessité, les dames, par contre, au nombre d'une dizaine, travaillèrent dès le milieu d'août à l'infirmerie de la ville. Elles y font le service des salles de malades atteints de la grippe, les veilles, et divers travaux d'hôpital. Aucune, jusqu'à ce jour, n'a été contaminée par les malades.

23. St-Blaise. (Du 14 septembre.) Dès l'apparition de l'épidémie dans les villages de la paroisse de St-Blaise, les samaritaines réunies en assemblée extraordinaire, se mettaient spontanément à la disposition des médecins, de la sœur et des malades. Depuis le 30 juillet, 9 samaritaines ont donné des soins à 46 grippés tant à St-Blaise qu'à La Coudre, Hauterive et Neuchâtel, faisant ainsi 27 journées entières, 10 demi-journées, et près de 60 veilles plus ou moins prolongées, ainsi que 54 visites isolées.

L'achat de toile pour les masques de protection (confectionnés à titre gracieux par une samaritaine convalescente) et de désinfectants, ont été la seule dépense de la section. Le rapport loue le dévouement d'un grand nombre de samaritaines qui ont prêté aux malades : de la literie, des thermomètres, des crachoirs, etc.

24. Neuchâtel. Samaritaines. (Du 14 septembre.) En date du 11 juillet, l'hôpital de la ville demandait l'aide de quelques samaritaines, le personnel étant surchargé, débordé et en partie atteint par la grippe. Jusqu'au 14 août, 3, 4 ou 5 dames ont

travaillé dans les salles de malades, puis, à mesure que le personnel reprenait ses occupations, les samaritaines ont été employées à la lingerie, à la cuisine et ailleurs.

Dès le 21 juillet, la société a reçu des demandes quotidiennes (jusqu'à 6 demandes d'un seul jour) de la part du public, pour réclamer de l'aide dans des familles alitées. Quarante de ces demandes ont pu être satisfaites par l'entremise du comité. C'est ainsi que 32 dames ont travaillé dans des familles éprouvées par la grippe, faisant la toilette des malades, aidant au ménage, s'occupant des enfants, des lessives, de la couture, etc.

Le 29 juillet, dès l'ouverture de l'hôpital de Chantemerle, destiné à recevoir des grippés gravement atteints, une des monitrices de la section fut chargée de la division des femmes ; elle eut à ce travail l'aide de deux samaritaines, tandis qu'une troisième s'occupait de la lessive et du repassage.

Les dépenses de la société, à l'occasion de l'épidémie, dépassent 450 fr. (blanchisseries, savon, confection de masques et de coiffures, sarraux, etc.), mais les samaritaines ont reçu environ 180 fr. de dons, de sorte qu'il ne reste à la charge de la section que fr. 300, ce qui met sa caisse en posture difficile !

Le rapport très détaillé sur l'activité de la société des dames samaritaines de Neuchâtel ne signale aucun cas dangereux de contagion parmi les membres qui se sont dévouées ; il n'est pas impossible que les mesures de protection prises dès le début de l'épidémie, aient contribué à maintenir les dames en bonne santé. Ces mesures avaient été imprimées et adressées à toutes les samaritaines ; les voici :

SOCIÉTÉ DES SAMARITAINES DE NEUCHATEL

Prescriptions

pour les personnes appelées à s'occuper des grippés
(Dr C. DE MARVAL)

1. *Gargarismes* avec du permanganate de potasse ($\frac{1}{2}$ gramme pour 1 litre d'eau cuite) 8 à 10 fois par 24 heures.
2. Quand on est en contact immédiat avec les grippés, ne les approcher qu'avec un petit masque de gaze recouvrant le nez et la bouche. Imbiber ce masque souvent au moyen de quelques gouttes de teinture d'eucalyptus et d'essence de térébenthine, à parties égales.
3. Se couvrir les cheveux et porter un sarrau dans la chambre des malades, suspendre ces objets au soleil quand on n'y est pas.
4. Se laver souvent les mains et le visage au savon d'abord, puis au moyen d'une solution de lysoform (1 cuillerée à café pour 1 litre d'eau cuite). Attention aux yeux.

A la dernière heure enfin, le 17 septembre, nous avons reçu le rapport qu'on va lire et qui prouve avec quelle intensité l'épidémie a sévi à S^{te}-Croix:

25. S^{te}-Croix. Croix-Rouge et Samaritains. (Du 15 septembre.) « La grippe ayant fait son apparition dans notre contrée à la fin de juillet, le 26 au soir le comité des samaritains était avisé par l'autorité médicale d'avoir à installer dans les locaux du nouveau collège un hôpital temporaire.

Le lendemain soir un étage était prêt comprenant 2 salles avec 12 et 9 lits, tisanerie, lingerie, bureau et une salle d'isolement. La réquisition et l'installation ont été faites par les samaritains et les premiers malades furent soignés par eux. La Croix-Rouge prit la direction de l'hôpital et nomma un administrateur, la Commune ayant les frais à sa charge envoya un délégué et les éclaireurs furent journalement occupés au lazaret. A peu près tous nos membres comprirent leur devoir et répondirent à l'appel qui leur fut adressé. Malheureusement tous, excepté un samaritain, soit une trentaine, tombèrent malades à leur tour, victimes de leur dévouement. Ils furent remplacés par des gardes de

profession et du personnel volontaire, une équipe de la colonne de transport de Neuchâtel fut envoyée à S^{te}-Croix par le médecin en chef. Tout ce personnel rendit de précieux services pendant cette terrible période.

Le nombre des admissions ayant rapidement augmenté, tout le bâtiment fut aménagé en hôpital avec 6 salles de malades, dortoirs pour les gardes et les infirmiers, cuisine et étuve. Il y eut jusqu'à 70 lits occupés en même temps, le nombre des malades soignés à l'hôpital temporaire a été de 192.

La fermeture du lazaret a eu lieu samedi 10 septembre; les malades encore en traitement et ne pouvant pas se soigner à la maison ont été transférés à l'infirmerie.

A tous, médecins, Croix-Rouge, samaritains, gardes-malades, infirmiers, aides volontaires dont le dévouement a contribué à adoucir les maux de cette terrible épidémie, nous adressons l'expression de notre vive reconnaissance.

*Les Comités
Croix-Rouge et Samaritain. »*

* * *

Si l'épidémie de grippe a été grave, très grave même dans certaines régions, elle a permis aux samaritains de la Suisse romande de prouver à la population *qu'ils sont là pour quelque chose!* Il est réconfortant de constater avec quel élan, avec quelle spontanéité — parfois, nous le savons, avec quelle témérité — les membres de nos sections sont intervenus.

Nous avons écrit « témérité », car nous pensons que si quelques samaritaines, quelques samaritains, avaient été plus prudents, avaient pris quelques précautions — élémentaires en cas d'épidémie — nous n'aurions peut-être pas tant de deuils dans nos sections, tant de larmes dans les familles de leurs membres

Les samaritains ont « donné à fond », honneur à eux! Nous saluons respectueusement ceux que la mort a fauchés en plein travail au chevet de ceux qu'ils soignaient; nous félicitons et nous remercions tous ceux et toutes celles qui ont su se dévouer, qui, avec abnégation, ont renoncé à leurs vacances, ont quitté leurs foyers, ont tout

abandonné pour se mettre sous la bannière de la Croix-Rouge, pour aider, pour soulager, pour faire tous les travaux, même les plus humbles.

Ils ont fait leur devoir. C'est bien!

Les malades d'abord, les médecins civils, les médecins militaires, tous, jusqu'au chef de l'état-major général de notre armée, ont apprécié — et combien! — le travail de nos samaritains; ils l'ont reconnu à maintes reprises, en leur adressant publiquement et par les journaux, leurs chaleureux remerciements.

Pour tous ceux et pour toutes celles qui ont à s'occuper chez nous du secourisme, ce fut une joie de savoir dans quelle mesure nos samaritaines et nos samaritains ont été à la hauteur de leur tâche souvent difficile, et ce n'est pas sans quelque fierté ni sans un profond sentiment de reconnaissance, que celui qui signe aujourd'hui ces lignes, leur dit, en connaissance de cause: Merci!

D^r C. de Marval.

† Théodore Schmied † Appointé de la colonne de la Croix-Rouge N° 12 (Neuchâtel)

Paroles prononcées par le lieutenant-colonel de Marval devant la maison mortuaire où le cercueil, recouvert du drapeau fédéral et des nombreuses couronnes envoyées au défunt, attendait le départ, en présence des membres de la colonne et des amis du relieur Schmied :

Messieurs, chers amis,

Comme président du Comité de patronage de la colonne de la Croix-Rouge n° 12, il est de mon devoir de dire un dernier adieu à notre ami l'appointé Théodore Schmied, car le travail et l'esprit d'abnégation de Théodore Schmied au

sein des samaritains et de la colonne de Neuchâtel, méritent qu'on leur consacre quelques mots.

Lorsqu'il y a une quinzaine d'années, un groupe de citoyens, membres de l'association du Grütli de Neuchâtel, décida d'organiser un cours de pansements pour messieurs, Schmied était parmi les promoteurs. Le cours eut lieu, le D^r de Coulon le dirigea au local de la rue du Seyon, et Schmied — avec ses amis Bochsler et Hufschmied — en fut l'âme.

Peu après, les participants se groupèrent; ils étaient tous — sauf erreur — des